
ANNALES DE MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES.

Errata pour le vingtième volume des Annales

Annales de Mathématiques pures et appliquées, tome 20 (1829-1830), p. 390

http://www.numdam.org/item?id=AMPA_1829-1830__20__390_0

© Annales de Mathématiques pures et appliquées, 1829-1830, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Annales de Mathématiques pures et appliquées » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

ERRATA

Pour le vingtième volume des Annales.



- PAGE 68, ligne 11, en remontant, — *supprimez la virgule après gazeuse.*
 Pag. 69, ligne 7, en remontant — *mettez une virgule après continuellement.*
 ligne 5, en remontant — *supprimez la virgule après trajectoire.*
 ligne 4 en remontant — *supprimez la virgule après quelconque.*
 Pag. 71, ligne 4, en remontant — *supprimez la virgule après décriront.*
 Pag. 99, équation (1) — au lieu de $ds=dr+\text{Sin.}\theta$; lisez : $ds=dr+dS\text{Sin.}\theta$.
 Pag. 119, ligne 4, en remontant — au lieu de $=\frac{d^2X'}{dx^2} =$; lisez : $\frac{d^2X}{dx^2} =$.
 Pag. 120, ligne 6, en remontant — au lieu de $x^r m$; lisez : x^{r+m} .
 Pag. 213, ligne 6, en remontant — plein pied; lisez : plain pied.
 Pag. 298, ligne 9, en remontant — au lieu de $x->$; lisez : $x-1>$.
 même page — remplacez le dernier alinéa par ce qui suit :

Cette inégalité peut ensuite être mise sous cette forme :

$$x-> \frac{G}{(x-1)^{n-1}} \cdot \left(\frac{x-1}{x} \right)^{n-1} ;$$

et, puisqu'on a $x > 1$, on y satisfera en posant simplement

$$x-1 > \frac{G}{(x-1)^{n-1}} ,$$

ou bien

$$(x-1)^n > G ;$$

ce qui donne

$$x > 1 + \sqrt[n]{G} ;$$

le signe $>$ n'excluant par l'égalité; ainsi, (*le reste comme dans le texte, pag. 299.*)